



PRESENTATION CCCPS NOUVEAUX ELUS

2026

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

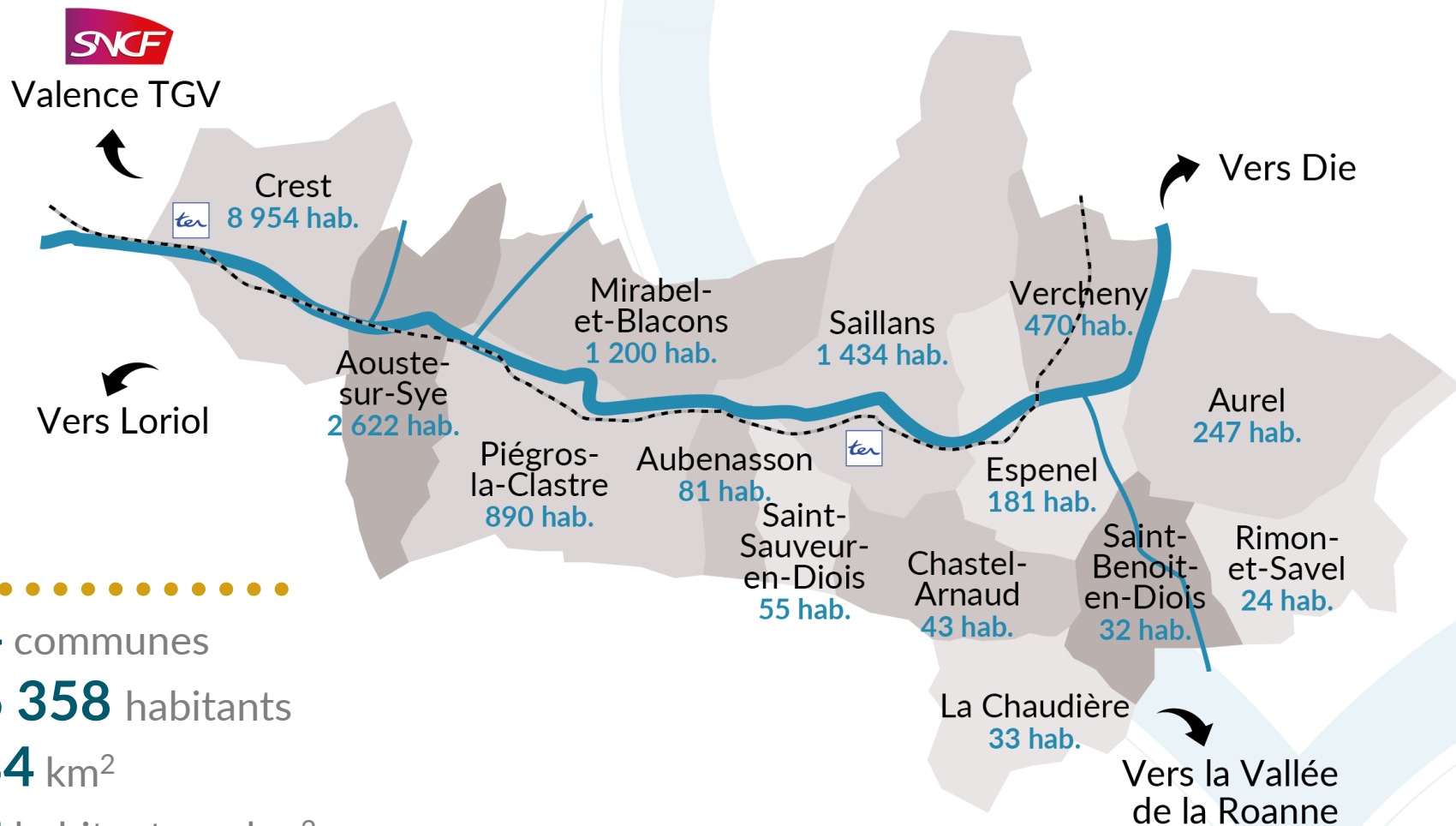
📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY



LE TERRITOIRE DU CŒUR DE DRÔME



14 communes

16 358 habitants

234 km²

69 habitants au km²

LES COMPETENCES DE L'INTERCOMMUNALITE

En tant qu'**établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**, la **Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS)** a pour objectif de mettre en commun des moyens et développer, à l'échelle de bassins de vie, des actions et services partagés.

Ses missions de service public sont des compétences qui peuvent être attribuées par la loi ou transférées par ses communes membres.

Au total, la CCCPS exercent 22 compétences :

LES PRINCIPALES COMPETENCES DE L'INTERCOMMUNALITE

Compétence	Définition de l'intérêt communautaire (le cas échéant)
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schéma de secteur	
Actions de développement économique (création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme)	Politiques contractuelles liées au commerce et soutien aux activités commerciales qui en découlent
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)	
Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	
Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés	

LES PRINCIPALES COMPETENCES DE L'INTERCOMMUNALITE

Compétence	Définition de l'intérêt communautaire (le cas échéant)
Traitement des eaux usées issues de l'assainissement collectif	
Protection et mise en valeur de l'environnement (schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie)	Elaboration et mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable et aux énergies renouvelables (PCET ; économie d'énergie pour particuliers, entreprises, collectivités ; production d'ENR sur nos bâtiments, piste DFCI faisant l'objet d'une servitude de passage et d'aménagement à la demande et au profit de la CCCPS)
Etudes et animation des politiques contractuelles de développement territorial supra communal passées avec l'Europe, l'Etat, la Région ou le Département	

LES PRINCIPALES COMPETENCES DE L'INTERCOMMUNALITE

Compétence	Définition de l'intérêt communautaire (le cas échéant)
Actions sociales d'intérêt communautaire	Lieux d'accueil parents-enfants ; multi accueils petite enfance ou tout autre mode de garde, relais d'assistance maternelle ; accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et accueil de loisirs sans hébergement périscolaire les mercredis en périodes scolaires, accueil jeunes ; politique jeunesse en lien avec la CAF et la MSA ; soutien au CLIC
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	Gymnase +200m ² , terrains de tennis, complexes Foot/Rugby/Basket, salles spécialisées (escrime, judo, tennis de table, haltérophilie, dojo et boulodrome), centre équestre, piscines, centre aquatique à Crest, gestion des sites naturels d'escalade conventionnés,
Politique du logement et du cadre de vie	Élaboration et animation du PLH, programmes de résorption de l'habitat insalubre, OPAH ; soutien à la création de logements sociaux ; programme d'intérêt général (PIG)

LES PRINCIPALES COMPETENCES DE L'INTERCOMMUNALITE

Compétence	Définition de l'intérêt communautaire (le cas échéant)
Création, aménagement et entretien d'une vélo-route le long de la Drôme	
Aménagement et entretien des sentiers de randonnées pédestres et VTT d'intérêt communautaire (prédéfinis)	
Sensibilisation et prévention environnementale des sites naturels touristiques	
Réalisation, gestion et exploitation d'infrastructures ou réseaux de communications électroniques haut débit ou très haut débit, ouvert au public	
Aménagement, gestion et animation du Site culturel du temple de Saillans	
Création, aménagement et gestion d'un site multimodal sur le site de la gare de Saillans	

LES PRINCIPALES COMPETENCES DE L'INTERCOMMUNALITE

Compétence	Définition de l'intérêt communautaire (le cas échéant)
Soutien à l'association partenaire de la Vallée de la Drome (Mission Locale)	
Soutien des actions visant à accéder aux nouveaux outils d'informations : club informatique de Saillans	
Promotion, animation des évènements sportifs et soutien des manifestations sportives de rayonnement départemental, régional, national ou international	
Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques	
Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique	

Les principaux équipements intercommunaux



Environnement :

3 déchetteries
Stations d'épurations



Economie :

3 Zones d'Activités
4 BIE (bureaux)
Les ateliers du Temple

Petite Enfance

/Enfance Jeunesse :

4 crèches dont 1 associative
3 ALSH dont 1 associatif
1 accueil de jeunes et 2 associatifs
1 lieu d'accueil enfants-parents
1 relais petite enfance



1 Aire d'accueil des gens du voyage
2 Stations d'autopartage
8 aires de covoiturage
4 logements



Sport/culture :

2 gymnases
2 dojo
1 salle d'escrime
10 terrains de tennis
1 boulodrome
1 terrain de rugby
4 terrains de foot
1 salle de tennis de table
1 piscine extérieure
1 centre équestre
Centre culturel du temple
(Saillans)

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE



Le Conseil Communautaire

C'est l'organe délibérant, il comprend tous les élus de l'intercommunalité soit 38 conseillers communautaires, qui ont pour rôle de voter les différentes délibérations relatives au fonctionnement et aux missions de l'intercommunalité.



Le Président

Il est l'organe exécutif de la collectivité et élu communautaire. Il préside le conseil et met en œuvre les décisions avec l'aide des services.



Les Vice-présidents

Les vice-présidents représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la collectivité.

Délégations



Le Bureau Communautaire

Le bureau est composé du président et d'élus. Il informe les élus sur les avancées des projets, tout en assurant la coordination des actions.



Les commissions

Elles réunissent une dizaine d'élus et les techniciens concernés pour mettre en œuvre le projet de territoire et travailler les dossiers en cours.

38 délégués communautaires
15 membres du bureau communautaire*
12 commissions thématiques*
9 conseils communautaires en 2025
6 bureaux communautaires en 2025

* Sous réserve de changement à l'occasion de la prochaine mandature

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

- **Conseil communautaire :**
 - Délibère sur les affaires de l'intercommunalité
 - Vote à la majorité absolue des suffrages exprimés
 - Scrutin public à main levée ou scrutin secret si 1/3 des élus présents le réclame ou s'il y a lieu de procéder à une nomination
 - Quorum atteint si au moins 20 élus présents (pouvoirs non comptabilisés)
- **Bureau :** instruit les affaires éventuellement soumises au Conseil communautaire et prend des décisions dans les domaines qui lui ont été délégués par ce dernier
- **Exécutif :** assiste le Président dans la préparation des décisions qui seront soumises au Bureau et au Conseil communautaire
- **Commissions thématiques :** débattent d'actions ou de projets à mener, suivent la mise en œuvre et préparent les prises de décisions (rôle consultatif)
- **Conférences des maires :** instance de coordination réunissant le Président et l'ensemble des maires des communes membres pour débattre sur des sujets d'intérêt communautaire (rôle consultatif)

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Répartition du nombre de conseillers communautaires par commune :

Nombre total de conseillers communautaires	38
Crest	18
Aouste sur Sye	5
Saillans	3
Mirabel et Blacons	2
Piégros La Clastre, Vercheny, Aurel, Espenel, Aubenasson, Saint Sauveur en Dois, Chastel-Arnaud, Saint Benoit en Diois, La Chaudière et Rimon et Savel	1

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Différents types de vote au Conseil communautaire :

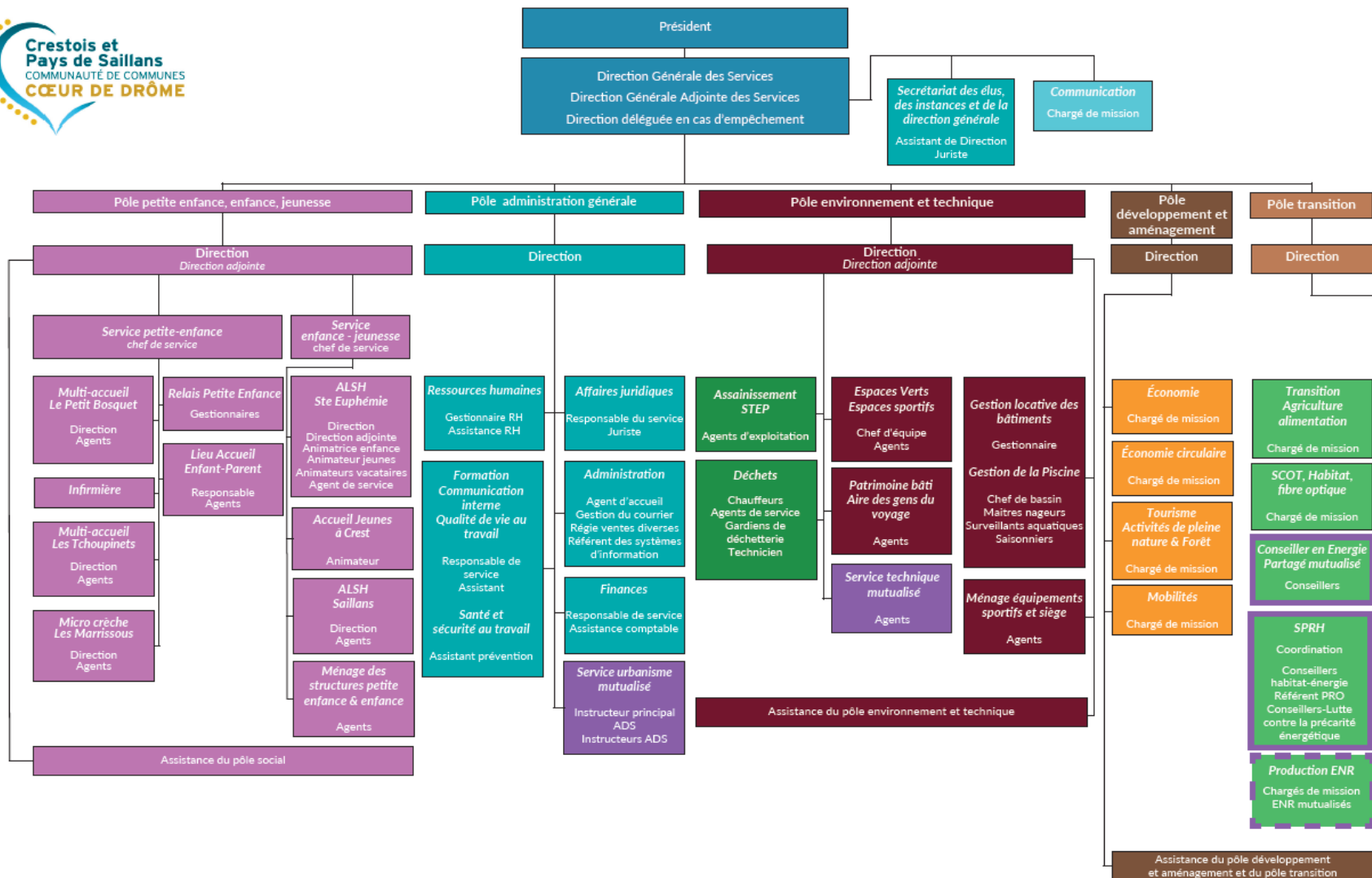
- **Vote à la majorité absolue :**
 - Election du Président, des Vices Présidents et des membres du Bureau
 - Délibérations « courantes » soumises au Conseil communautaire
 - Transfert de compétence
- **Vote à la majorité des deux tiers :**
 - Définition (initiale ou modificative) de l'intérêt communautaire rattaché à l'exercice de certaines compétences
 - Déterminer un nombre de Vice Président supérieur à 20% de l'effectif total du Conseil communautaire (8), sans pouvoir dépasser 30% de cet effectif (entre 9 et 11)
- **Vote à la majorité qualifiée (2/3 + 1/2) :** *lorsque le vote des conseils municipaux est requis*
 - Création ou fusion
 - Accord local pour fixer le nombre de sièges et leur répartition entre les communes membres
 - Transfert ou retrait de compétence
 - Autres modifications statutaires (nom, siège,...)
 - Intégration ou retrait d'une commune
 - Dissolution

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Dans une démarche de simplification, de réactivité et de développement durable, le fonctionnement administratif a été modernisé par :

- La mise en place du parapheur électronique pour la validation de la chaîne hiérarchique puis la signature du Président sur tous les documents hors actes créateurs de droits
- La mise en place de l'intranet élus afin de centraliser l'ensemble des convocations, comptes rendus et informations nécessaires au fonctionnement des instances
- La mise en place de l'intranet agents contenant les informations générales sur le statut d'agent public, le travail au sein de la CCCPS, les formulaires RH, les dernières actualités statutaires, etc.

ORGANIGRAMME



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

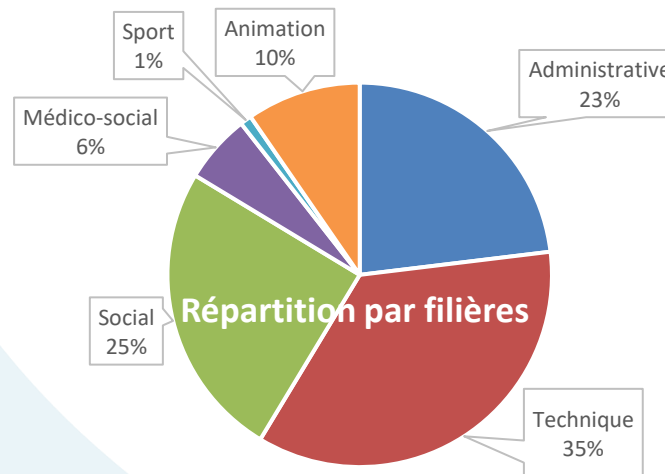
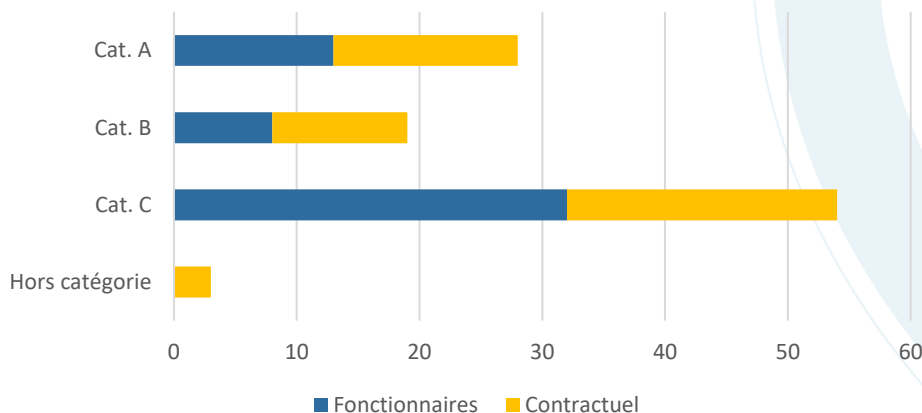
+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAÇONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
- SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

Octobre 2025

RESSOURCES HUMAINES

Répartition des 104 agents par catégorie et par statut



EN 2025

- **51%** des agents sont fonctionnaires ; 46% sont des contractuels de droits publics et 3% des agents en contrat de droit privé (apprentissage)
- **104 agents** représentant 92.22 Equivalents Temps Plein (ETP).
- Les fonctionnaires (titulaires et stagiaires) représentent **50.01 ETP**.
- **Les 2/3 des agents** sont pour moitié en filière technique ou en filière sociale (dont médico sociale) et moins d'**1/4 des agents** en filière administrative.

RESSOURCES HUMAINES

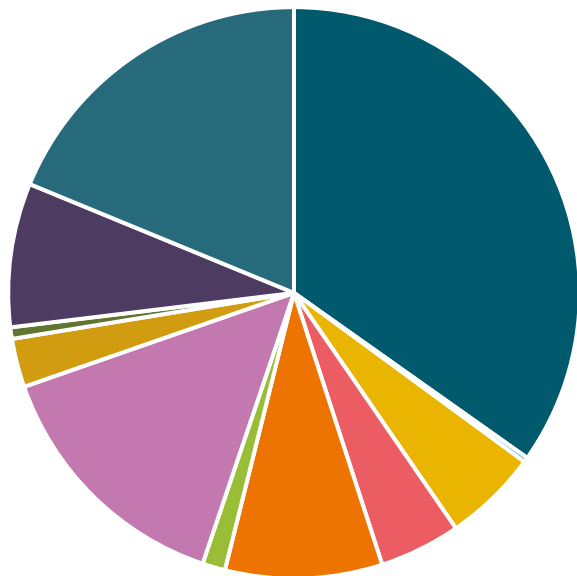
Dans une démarche de responsabilité employeur et d'amélioration continue de l'organisation du travail, plusieurs actions ont été mises en place :

- Un service formation, qualité de vie au travail et prévention a été mis en place
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, avec une attention particulière portée aux risques psychosociaux, a été réactualisé
- Elaboration d'un plan de formation pluriannuel
- Mise en place d'actions afin de prévenir l'absentéisme et d'accompagner les équipes dans leur fonctionnement quotidien : réalisation d'études de service, et mise en œuvre de temps collectifs favorisant la cohésion et la régulation des relations professionnelles. Des initiatives complémentaires, telles que des ateliers de pratique corporelle ou des temps conviviaux, ont également été proposées comme leviers d'équilibre, de prévention et de maintien d'un climat de travail propice à l'engagement des agents.

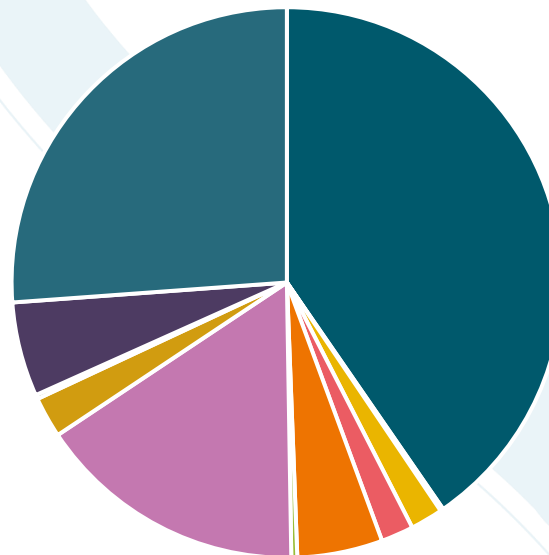
FINANCES

Le budget de la communauté de communes est composé d'un **budget principal** et de **6 budgets annexes** (station d'épuration, zone d'activité des Valernes, Eco parc du Pas de Lauzun, production d'énergies renouvelables, Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat et celui de l'Autopartage).

BUDGET FONCTIONNEMENT



Dépenses : 16 862 039 €
(dont 13 694 589 € pour le budget principal)

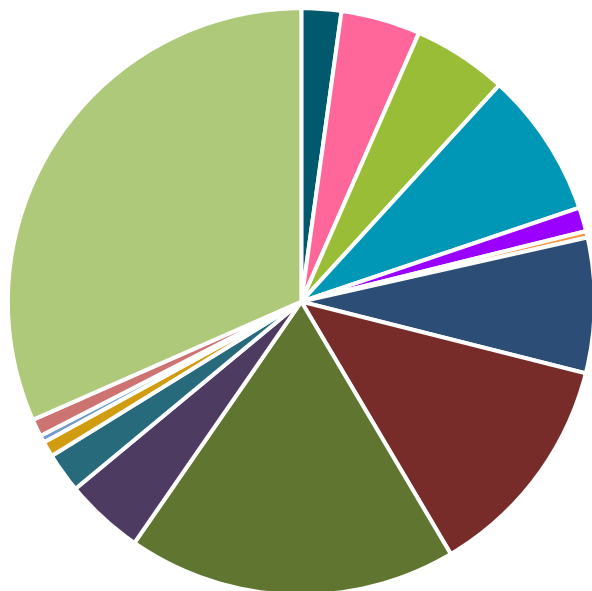


Recettes : 16 862 039 €
(dont 13 694 589 € pour le budget principal
dont 2 387 650 € d'excédent cumulé)

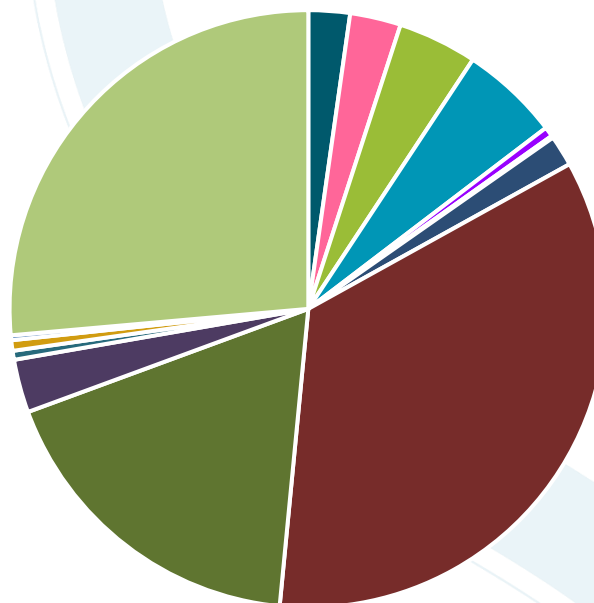
- ADMINISTRATION
- SECURITE
- SPORT
- JEUNESSE
- FAMILLE
- HABITAT ET GENS DU VOYAGE
- DECHETS
- ADN SMRD GEMAPI
- MOBILITE
- ECONOMIE-ENERGIE-TOURISME
- BUDGETS ANNEXES

FINANCES

BUDGET INVESTISSEMENT



Dépenses : 5 189 650 €
(dont 4 569 567 € pour le budget principal
comprenant 844 553 € de déficit antérieur reporté)



Recettes : 5 189 650€
(dont 4 569 567 € pour le budget principal)

- ADMINISTRATIF
- SOCIAL
- DECHETS
- SPORT
- TOURISME
- MOBILITE
- AUTRES OPERATIONS
- SCHEMA CYCLABLE
- BOM/CSE
- EQUIPEMENTS SPORTIFS
- CLUB HOUSE
- PLH
- BUDGETS ANNEXES

FISCALITÉ

TAUX D'IMPOSITION

4,54 % Taxe habitation résidence secondaire

4,10 % Taxe foncière

10,71 % Taxe sur le foncier non bâti

26,50 % Cotisation foncière des entreprises

9,6 % Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

298 000 € Taxe GEMAPI



Réalisations au cours du mandat

FAITS MARQUANTS 2021.....



Octobre

Passage en ECT

Désormais tous les emballages se trient sur le territoire grâce au passage en extension des consignes de tri.



Janvier

Lancement du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat

Le service est désormais la porte d'entrée unique pour les projets de rénovation énergétique des habitants du territoire de la vallée de Drôme.

Mars à novembre.....

Séminaires des élus « Ensemble, Faisons battre le cœur de Drôme »

Définition du projet de territoire dans le cadre de différents séminaires et réunions de travail élus (pour un éco-territoire vivant, solidaire et inventif).



Décembre

Approbation du Schéma Directeur Cyclable

Le schéma a pour vocation de favoriser l'émergence d'aménagements, d'équipements et de services vélo sur le territoire – objectif atteindre 9% de part modal vélo en 2024.



..... Avril

Mise œuvre du Contrat de Chaleur Renouvelable Vallée de la Drôme

Accompagnement technique et financier des collectivités, associations et entreprises dans leurs projets de production de chaleur renouvelable.

Novembre

Renouvellement du contrat de cession pour les stations d'épuration.

Le contrat de cession a été renouvelé pour une durée de 12 ans avec l'entreprise SUEZ EAU France SAS.



FAITS MARQUANTS 2022



Juin

Optimisation de la collecte des déchets

- simplification du tri : un unique conteneur jaune pour les papiers et les emballages,
- installation des colonnes à carton, le déploiement des points d'apport volontaire...

Octobre ...

1^{ère} édition de la fête de la forêt
+ de 650 visiteurs

Fête de la forêt
Samedi 15 octobre
9h30 - 18h



Novembre

Lancement des travaux des Valernes
320 000€ de travaux d'aménagement

Décembre

Lancement du service d'autopartage



EQUINOXE

LA FÊTE DES PETITS

Samedi 19 mars 2022
à 15h

A l'aire sportive Aimé Farconnet
de Piéros-la-Clastre

Golfe offert par la CCCPS
Animations, musique, surprises...

Mars

Retour de la fête des petits « temps de partage incontournable de la petite enfance »
+ de 300 participants



..... Juillet

Inauguration des 9 aménagements touristiques

DEMAIN, NOTRE TERRITOIRE

ENSEMBLE, FAISONS BATTRE LE CŒUR DE DRÔME

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Cœur de Drôme

VISION, AMBITIONS, ACTIONS

Septembre

Présentation du projet de territoire et du nouveau logo

..... Avril

Ouverture de l'espace jeunes à Crest
20 jeunes adhérents



FAITS MARQUANTS 2023



Dernière tranche
ADN



Projet
d'autoconsommation
collective



Installation du 1^{er}
garage à vélo
résidentiel sur
Aouste-sur-Sye



Fin travaux régie
ALSH ouverture
de places



Finalisation de l'étude de
rapprochement des deux OT de
la Vallée de la Drôme

Lancement des
études EPHAD



Fin des travaux
d'aménagement de la
zone d'activité des
Valernes à Crest



1^{er} arrêt du projet du
PLH ou validation du
mix énergétique de
l'intercommunalité

Lancement de la 1^{ère}
session Formation BAF
20 jeunes



Réalisation d'une
station d'épuration
de Savel



Changement du
gazon synthétique
sur le stade foot à
Crest



Fête des Petits sur le
thème de l'équilibre
500 personnes

Nouveau service
pour faciliter
l'évacuation, des
déchets amiantés



FAITS MARQUANTS 2024

Fin des travaux régie ALSH avec l'ouverture de nouvelles places



Installation d'une chaudière à bois au siège de la communauté de communes

Finalisation de la vente des terrains sur la zone d'activité des Valernes à Crest



Prise de compétence de la gestion des sites naturels d'escalade



VISITE PRÉFECTORALE
L'occasion de découvrir les grands projets de notre territoire et d'aborder différents dossiers avec le Président et les élus du Cœur de Drôme.



Succès de l'aide pour l'électrification des vélos

DONNEZ UN COUP DE JUS À VOTRE **VÉLO**



JUSQU'À 250€ D'AIDE POUR L'ÉLECTRIFICATION DE VOTRE VÉLO !*

Lancement d'une expérimentation sur la collecte des biodéchets



Approbation du PLH 2025-2030



Mise en place de la Filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP)



FAITS MARQUANTS 2025

Lancement du projet
Nudge dans le cadre du
consommer autrement



Inauguration de la Maison
Intercommunale de
l'Enfance à Saillans



Reprise en régie du
service d'Autopartage
en Cœur de Drôme



Création au 1^{er} janvier 2025 de l'EPIC
Office de Tourisme de la vallée de la Drôme



Lancement des 1^{ères} actions du PLH



Mise en place d'un
appel à projet sur
l'économie circulaire



Obtention 2 étoiles transition
écologique pour le label
Climat - Air - Énergie

